

Poliquin, Renée (BAPE)

Projet d'ouverture et d'exploitation d'une mine d'apatite à Sept-Îles

De: UgoLapointe [ulapointe_quebecmeilleuremine@yahoo.com]
Envoyé: 3 novembre 2013 18:54
À: mine-apatite-sept-iles; Poliquin, Renée (BAPE)
Objet: Références et recommandations comité de suivi | BAPE Mine Arnaud

6211-08-009

Bonjour,

Nous souhaitons transmettre à la commission les informations et les références suivantes concernant la mise sur pied de comités de suivis à vocation environnementale crédibles, indépendants et compétents:

1. Pages 14-15 d'un mémoire récemment soumis à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE, projet Québec Lithium) – voir les fichiers joints à ce courriel.
2. Notre récente présentation devant la commission parlementaire concernant la réforme de la Loi sur les mines du Québec (extrait 12:00min à 26:00min, où vous pourrez entendre successivement madame la ministre Martine Ouellet, M. Lapointe et Mme Saint-Cerny sur l'enjeu des comités de suivi) : <http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/AudioVideo-47619.html> (les transcriptions écrites sont également disponibles ici: <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/capern-40-1/journal-debats/CAPERN-130913.html>).
3. Les cas Ekati, Diavik et Stillwater référés dans une étude de la Faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique en 2011: www.reviewboard.ca/upload/project_document/EA0809-001_Independent_Environmental_Oversight_Report_1328898833.PDF (référence complète: Affolder, N., K. Allen and S. Paruk. 2011. *Independent Environmental Oversight: A report for the Giant Mine Remediation Environmental Assessment. Faculty of Law, University of British-Columbia, 100 pages*. Voir également la référence suivante: O'Faircheallaigh, C. 2006. *Environmental Agreements in Canada: Aboriginal Participation, EIA Follow-Up, and Environmental Management of Major Projects*. Calgary: Canadian Institute of Resources Law, 225 p

Somme toutes, les recommandations que nous avons émises aux références #1 et #2 ci-dessus s'appliquent également au projet Mine Arnaud (s'il devait voir le jour - ce que nous ne recommandons toujours pas à l'état actuel), soit :

1. **Nécessité d'un comité à vocation environnementale** (socio-sanitaire inclus);
2. **Indépendant:** aucun droit de vote pour le promoteur ou d'autres intervenants qui ont un intérêt économique direct dans le projet;
3. **Transparent:** accès à toutes les données environnementales et sanitaires du projet (entente contractuelle nécessaire avec le promoteur pour assurer cette transparence); processus d'analyse et de décision transparents (du comité); reddition de compte et transparence envers la collectivité; etc.
4. **Compétent:** accès à des personnes internes et externes (au comité) compétentes pour analyser et interpréter correctement les données et les problématiques environnementales (et socio-sanitaires) rencontrées;
5. **Financement adéquat :** minimum 400 000 à 600 000 \$ par année pour permettre d'engager 1 à 2 permanences; financer les activités régulières et un conseil d'administration (rencontres du comité et du conseil, rencontres publiques, analyses, publications, etc.); recourir à des expertises externes pour des problématiques spécifiques; etc.
6. **Base légale et contractuelle** qui définit le mandat général du comité, sa composition, son mode de fonctionnement, son financement annuel récurrent et, surtout, un mécanisme de résolution de conflit en cas de litige (médiation, arbitrage, etc.).

Merci de confirmer la réception de la présente,

Ugo Lapointe

Coalition Pour que le Québec ait meilleure mine

c.514.708.0134 - www.quebecmeilleuremine.org

La coalition **Pour que le Québec ait meilleure mine!** a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes représentant collectivement plus de 250 000 membres partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : www.quebecmeilleuremine.org.

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQUEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre du Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪ Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP) ▪ Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE) ▪ Sept-Îles sans uranium ▪ Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec) ▪ Société pour vaincre la pollution (SVP) ▪ Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPPQ). *Tous nouveaux membres bienvenus.*
